

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance du 23 novembre 2015**

**2015 DAC 611** Subvention (30.000 euros) et convention avec la Société à Responsabilité Limitée Sauvage Productions (19e).

**M. Bruno JULLIARD et Mme Colombe BROSEL, rapporteurs.**

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Vu l'ordonnance n°45-2339 du 13 octobre 1945 modifiée relative aux spectacles article 1-2 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L-2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 3 novembre 2015, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose l'attribution d'une subvention à la Société à Responsabilité Limitée Sauvage Productions et lui demande l'autorisation de signer une convention ;

Vu l'avis du Conseil du 19e arrondissement, en date du 3 novembre 2015 ;

Sur le rapport présenté par M. Bruno JULLIARD, au nom de la 2e Commission, et par Mme Colombe BROSEL, au nom de la 4e Commission,

Délibère :

Article 1 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer la convention, dont le texte est joint à la présente délibération, avec la Société à Responsabilité Limitée Sauvage Productions, 211, avenue Jean Jaurès, 75019 Paris.

Article 2 : Une subvention d'un montant de 30.000 euros est attribuée à la Société à Responsabilité Limitée Sauvage Productions, dont 15.000 euros au titre du soutien à la production musicale, 5.000 euros au titre de la promotion des cultures étrangères et 10.000 euros au titre du soutien à la diffusion des spectacles chorégraphiques et circassiens, pour la production du Black Summer festival, du spectacle cabaret TAM TAM et du spectacle circassien Kabaret Swing en 2015. 2015\_07997 / n°simpa 182132.

Article 3 : La dépense correspondante, d'un montant de 30.000 euros, sera imputée sur le budget de fonctionnement de la Ville de Paris 2015, nature 6574, fonction 33, ligne VF 40004 : Provision pour subventions de fonctionnement au titre de la culture.

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

**Anne HIDALGO**